

Montréal, le 15 février 2021

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Dominique Neuman  
1535, rue Sherbrooke Ouest  
Rez-de-chaussée, local Kwavnick  
Montréal (Québec) H3G 1L7

**OBJET : Demande d'approbation des modifications au Code de conduite  
du Transporteur  
Dossier de la Régie : R-4049-2018**

---

Maître Neuman,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de votre correspondance du 12 février 2021, dans le dossier mentionné en objet, requérant un délai supplémentaire pour le dépôt du mémoire amendé de SÉ-AQLPA.

Eu égard aux motifs invoqués, la Régie accueille cette demande de délai et attendra donc le dépôt de ces documents **au plus tard le 15 février 2021 à 12 h.**

Veillez agréer, Maître Neuman, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl